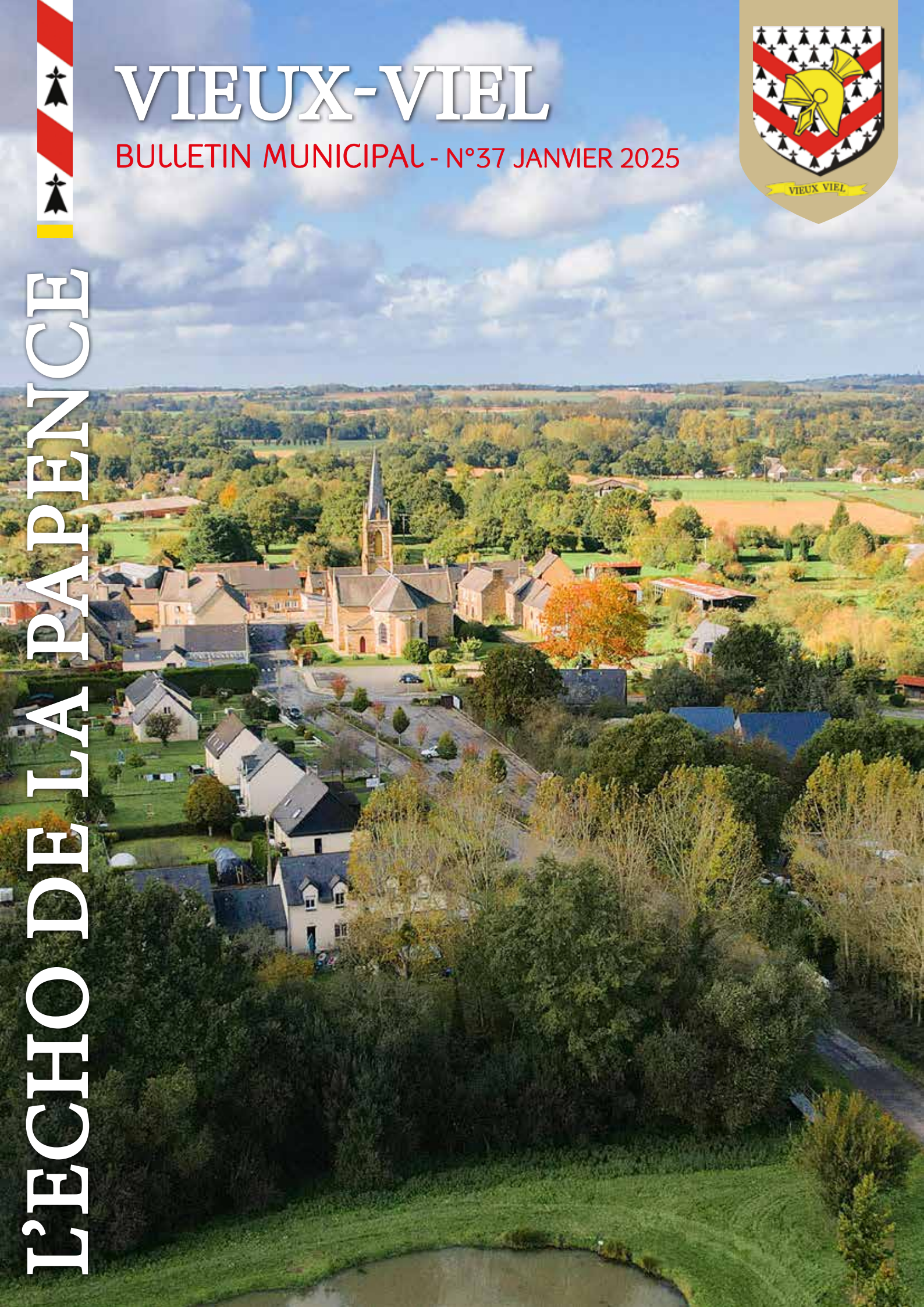


VIEUX-VIEL

BULLETIN MUNICIPAL - N°37 JANVIER 2025



L'ÉCHO DE LA PAPENCE





Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens

2024 s'achève avec son lot de nouvelles parfois... souvent désagréables et heureusement aussi traversé de quelques éclairs qui ont embrasé avec bonheur nos routines quotidiennes.

Comment garder espoir et se satisfaire de modestes victoires pour voir plus loin et déclencher des raisons de croire en des jours meilleurs ?

Comment ne pas s'inquiéter de la propension de la nature humaine à déclencher des crises ?

Comment comprendre l'acharnement de certains à s'entretuer, en Ukraine ou au Moyen Orient ?

Comment appréhender le climat de suspicion, d'agressivité qui mine la vie politique en général ?

Comment interpréter l'indifférence, voire le manque de civisme qui marquent la vie à notre échelle locale ?

Je n'ai pas toutes les réponses à ces questions. J'espère que ce nouveau numéro de l'Echo de la Papence vous donnera un peu de baume au cœur et quelques raisons d'espérer tout du moins, au niveau de la vie locale.

Vous pourrez peut-être méditer tout simplement ce proverbe maori : *Tourne-toi vers le soleil et l'ombre sera derrière toi.*

Vous trouverez dans ces pages le point sur les réalisations de nos projets et ceux qui sont en devenir.

Tout comme l'an passé, je tenais à mettre à l'honneur l'activité du comité des fêtes, Festoy'Henwiel, qui a étoffé le nombre de ses manifestations pour animer la vie communale. L'équipe de Stéphanie a su garder, enthousiasme et entrain pour ravir la population, notamment avec le Carnaval en février ou le feu d'artifice en juin : un grand classique qui a attiré un grand nombre de spectateurs.

Bien évidemment, l'investissement de mes adjointes ne s'est pas démenti et chacune a essayé et réussi à mener à bien les projets dans leur domaine respectif avec l'appui des autres élus.

Que dire aussi, sinon souligner une fois de plus le rôle essentiel de Floriane, notre jeune secrétaire de mairie, toujours soucieuse de répondre aux sollicitations des administrés.

Enfin une mention toute particulière à Damien, notre nouvel agent technique depuis mai 2024 : il a su prendre à bras le corps ses missions avec sérieux, efficacité en gardant à l'esprit l'intérêt général.

Merci à tous les acteurs économiques, les agriculteurs notamment qui ont subi les aléas du climat, les artisans et producteurs locaux et les acteurs du tourisme : tous contribuent à l'attractivité de notre commune.

Les épisodes climatiques de cette année n'ont pas trop impacté la commune, au regard de ce qui s'est produit dans d'autres régions cependant je suis certain que chacun d'entre nous prend conscience qu'il nous faut adapter notre mode de vie : gestion de l'eau, des déchets par exemple, sans dogmatisme mais à notre mesure.

A noter enfin, que d'après le dernier recensement, il y a 330 habitants à Vieux-Viel, progression modeste mais réelle alors que la population d'autres communes stagne ou régresse. De nouveaux arrivants ont choisi de s'installer dans le bourg ou les hameaux. Nous leur souhaitons la bienvenue et les encourageons à prendre part à la vie de la commune dans les associations ou tout simplement en nous soumettant des idées pour rendre plus réelle encore la solidarité intergénérationnelle.

Au nom de tous les élus et du personnel communal je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année. Je sais que pour certains d'entre vous, 2024 a été éprouvante, alors, que 2025 vous soit douce et bénéfique loin des soucis de santé.

Je vous invite à partager avec moi cette citation de Martin Luther King : « *Tout ce qui est fait de grand dans le monde est fondé sur l'espoir* »

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux le **dimanche 12 janvier 2025 à 10h45 à la salle des fêtes.**

Le Maire, Gérard Dufeu

SOMMAIRE

INFOS COMMUNALES

État civil.....	p.3
Renseignements pratiques	p.3
Budget - Subventions et tarifs	p.4-5
Recensement militaire.....	p.5
Travaux et Projets.....	p.6-8

INFOS DE LA COM. COM.

Petite enfance	p.9
Enfance	p.9
Jeunesse	p.9
Collecte des déchets	p.9
Lecture publique	p.9

VIE DES ASSOCIATIONS

Festoy'Henwiel	p.10
Villager Voices	p.11
CCAS	p.11
Anciens combattants.....	p.12
Club loisirs et amitiés	p.13
Association de pêche Etang du Bois Joli ..	p.13
ACCA.....	p.13
Amicale don de sang bénévole de Pleine-Fougères	p.14
Solidarité-Entraide Pleine-Fougères	p.14

HISTOIRE ET PATRIMOINE

La gestion de l'eau dans nos communes rurales.....	p.15-16
Figures féminines célèbres	p.17-19

Responsable de la publication :

Gérard Dufeu.

Comité de Rédaction :

Isabelle Faisant, Pierre Sahuc, Gérard Dufeu.

Photo de couverture :

Allison Shore

Mise en page et impression : ATIMCO à Combourg.



État civil



NAISSANCES

- Alyéna Coursin- Roupie | 15 mars 2024
- Adèle Gesmier | 11 mars 2024
- Lyam Gouyé-Marcq | 14 février 2024

DÉCÈS

- Dominique Frémont | 15 février 2024
- Ronald Edwards | 1 avril 2024
- Pierre Bouvier | 28 mai 2024
- Jean Leporcq | 10 octobre 2024



MARIAGES

- Gwénaelle et Mickael | 1^{er} juin 2024
- Mike et David | 20 janvier 2024

Dorénavant, en raison des contraintes de l'imprimeur, l'état civil sera arrêté début décembre de chaque année.

Personnel communal



Floriane Lemoine continue à assurer avec professionnalisme et rigueur ses missions de secrétaire. Elle accueille les concitoyens et trouve toujours réponse aux moindres questions, avec le sourire et efficacité.



Damien Périaux est notre nouvel agent communal depuis mai 2024, il a à cœur de remplir ses missions avec sérieux, soucieux de bien faire pour la commune dont il est originaire. Il a suivi deux formations cette année : habilitation électrique et CACES nacelle.

Élections 2025

Inscription sur les listes électorales : renseignement auprès de la mairie ou sur le site Service-Public.fr

Renseignements pratiques

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h 30
 Tél. 02 99 48 62 78
 Astreinte en cas d'urgence : 07 88 21 88 39
 Adresse e-mail : mairie-vieux-viel@orange.fr

Site internet : www.vieux-viel.fr

HORAIRES DÉCHÈTERIE PLEINE-FOUGÈRES

Lundi, Mercredi, Jeudi et samedi :
 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h (18 h l'été)
 Vendredi : 14 h - 17 h (18 h l'été)

HORAIRES DE LA POSTE

Lundi après-midi : 14 h 30 - 16 h 30
 Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
 9 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 16 h 30
 Samedi : 9 h 30 - 12 h

NUMÉROS D'URGENCE

Pharmacie	32 37
Pompier	18
SAMU	15
Police secours	17
Gendarmerie	02 99 48 60 14

Carte d'identité ou Passeport - Vous pouvez faire ou refaire votre carte d'identité ou passeport à la mairie de Pleine-Fougères, La Boussac ou celles de Pontorson ou Combourg.

Budget communal

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale en ce qu'il détermine tous les ans les actions qui seront entreprises. C'est à la fois un acte de prévision et d'autorisation : prévision des recettes à encaisser et des dépenses à effectuer sur une année, autorisation car c'est un acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal. Le principe budgétaire le plus essentiel est l'équilibre, à la fois pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

En section de fonctionnement :

- La section de fonctionnement comprend en matière de dépenses : les charges courantes, par exemple la gestion des personnels, les achats et charges externes, les charges financières etc. et en matière de recettes, celles qui proviennent de la fiscalité, de la dotation globale de fonctionnement, du fond de compensation de la TVA, des dettes patrimoniales etc.
- Le budget de fonctionnement 2024 a été voté en équilibre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2024	
Dépenses	Recettes
452 603,10 €	452 603,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2024	
Dépenses	Recettes
246 100 €	246 100 €

NB : Le budget de l'assainissement collectif est un budget annexe qui n'est pas inclus dans le budget général.

En section d'investissement :

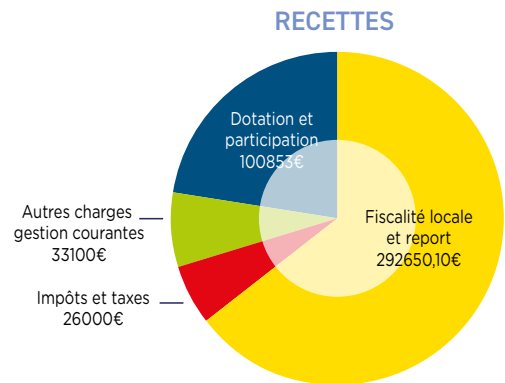
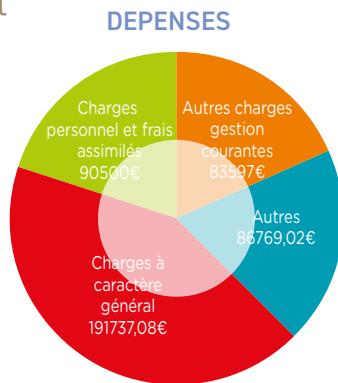
- La section d'investissement concerne, pour les dépenses : l'ensemble des projets de la commune pour l'année en cours par exemple l'effacement des réseaux, les travaux de voirie, les achats de matériel etc. et pour les recettes les emprunts les subventions etc.
- En 2023 le budget primitif de la section d'investissement a été voté en équilibre.

A titre indicatif en 2024

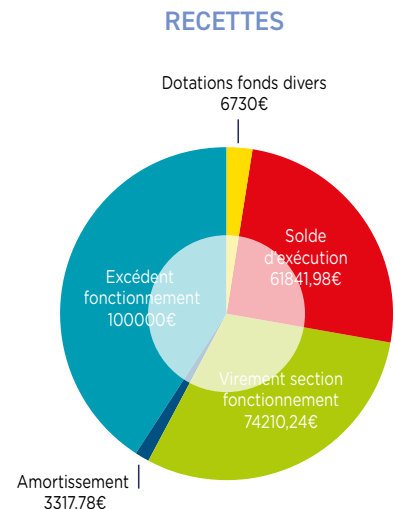
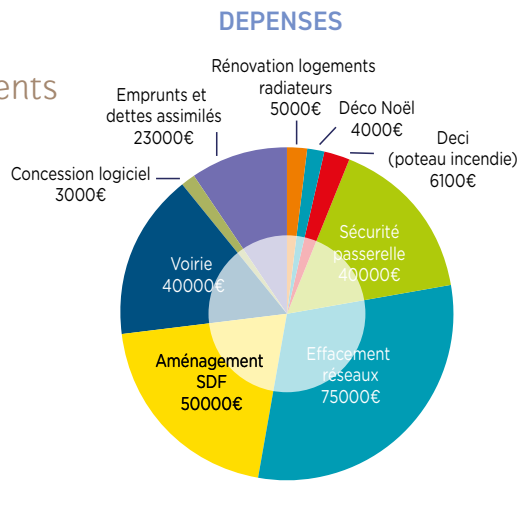
BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Exploitation	79 076,06 €	79 076,06 €
Investissement	61 216,15 €	61 216,15 €
TOTAL	140 292,21€	140 292,21€

Budget général

Section fonctionnement



Section investissements



Subventions 2024 et tarifs 2025

SUBVENTIONS 2024	
Club des personnes âgées	500 €
Association de chasse	500 €
Association pêche	500 €
CATM ACPG	300 €
ADMR	197,40 €
Téléthon	50 €
CCAS	758,50 €
Comice agricole	233,86 €
Association donneurs de sang	50 €
Association solidarité entraide (loyer)	95 €
Association solidarité entraide	50 €
Ecole de Pleine Fougères (fournitures scolaires)	110 €
Centre Eugène Marquis	50 €
Collège François Brune	10% par enfant
Collège Saint Joseph	10% par enfant
Secours catholique du canton	50 €
Secours populaire du canton	50 €
Festoy Henwiel - Comité des fêtes	500 €
Festoy Henwiel - Comité des fêtes - Feu d'artifice	1500 €

Les tarifs 2025 sont identiques à 2024.

TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES 2025		
Particuliers	Commune	Hors commune
Forfait Week-end	300 €	380 €
Journée en Semaine 1 repas du lundi au jeudi	180 €	250 €
Vin d'honneur	90 €	120 €
Réunion	Gratuit	80 €
Caution	300 €	380 €
Associations	Commune	Hors commune
Repas Midi ou Soir	90 € à partir du 2 ^e repas	110 €
Réunion	Gratuit	78 €
Spectacle		170 €
Caution	300 €	380 €
Forfait chauffage : 30€ pour la période du 1 ^{er} novembre au 31 mars		

L'ancienne cantine est réservée aux habitants de la commune.

TARIFS LOCATION DE L'ANCIENNE CANTINE	
Buffet froid	106 €
Vin d'honneur	60 €

Chaque association de Vieux-Viel d'intérêt général bénéficie d'une location gratuite annuelle qui n'est pas cessible à une autre association. Toute personne réservant la salle des fêtes devra lors de la réservation fournir un chèque de caution, une attestation d'assurance et un justificatif de domicile.

Rappel : les habitants de la Commune ne peuvent en aucun cas réserver la salle des fêtes pour leur famille ou leurs amis domiciliés dans une autre commune.

TAUX D'IMPOSITION	
Taxes	Taux 2021
Foncier bâti	40,77 %
Foncier non bâti	57,35 %

TARIFS FUNÉRAIRES 2025	
Réception des corps	39 €
Utilisation caveau communal	44 €
Exhumation	91 €
Concession trentenaire	91 €
Concession cinquantenaire	170 €
Colombarium case trentenaire	484 €
Colombarium case cinquantenaire	947 €
Cendrier (fourniture de la plaque gravure à la charge des familles)	120 €

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et la carte d'identité sont demandés lors du recensement en mairie. Une attestation de recensement sera remise au jeune, elle est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.

Travaux

VOIRIE

Chemin piétonnier le long du lotissement de la Barre : reçu une subvention de la Préfecture au titre des amendes de Police : 8375€

Poteau incendie au Bas Villanger : reçu une subvention de la Préfecture au titre de la DETR : 2001,20€



Réalisation des curages de fossés par l'entreprise Agriplus 3672€



La Couture : réalisation d'un enrobé par l'entreprise Even pour un coût de : 25880,04€

Réalisation d'un mini quai (arrêt de bus) à la Noë avec un abri bus qui sera posé début février : subvention demandée en attente d'un accord. L'arrêt du bus scolaire est effectif depuis le 25 novembre.



Pont de la Gaudais coût partagé avec la commune de Sougeal : 4950€ par commune

BATIMENTS :

Les radiateurs au n° 8 de l'impasse du Clos aux Moines ont été changés et posés par Damien, notre agent technique pour un coût : 1811,61€



Changement d'une porte de la salle des fêtes par l'entreprise Videloup Gilles pour un coût de 2823,26€.

URBANISME :

À LA DATE DU 19 NOVEMBRE :

CUa 18

CUb 2

DP : 5

Permis de construire : aucun

LOTISSEMENT DE LA BARRE

De nombreuses personnalités ont assisté à l'inauguration du lotissement de La Barre comportant 5 maisons que M Leblay, lotisseur gérant de la société Cré'actuel, avait décidé de construire après avoir acquis le terrain communal.

Après la crise sanitaire et des retards, l'inauguration a pu avoir lieu le 14 juin. M Leblay a précisé qu'il avait décidé de mettre une maison en loterie, c'est un couple qui l'a gagnée sur 350 participants

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux habitants qui sauront apprécier la qualité et le cadre de vie de Vieux-Viel

Les cinq maisons sont maintenant occupées soit 10 habitants de plus pour notre commune.



EFFACEMENTS DES RÉSEAUX DANS LE BOURG

En cette fin 2024 nous aurons enfin terminée l'effacement des réseaux dans la partie agglomérée. Cette deuxième et dernière tranche faite par l'Ets STURNO s'est déroulée pour partie en juillet et à la reprise en septembre. C'est pour le réseau Orange qu'il faut plus de délai mais aussi pour la fibre (propriété de MEGALIS) notamment dans la rue de la Croix Bouillée. (photos avant les travaux de dépose)

Les poteaux bétons soutiennent des fils électriques mais aussi de l'éclairage public et du réseau de télécommunication. Ils peuvent être enlevés si tous les réseaux sont déposés. La coordination n'est pas toujours facile ce qui peut retarder la fin d'un chantier.

Une extension de l'éclairage public est prévue dans la rue de la Barre jusqu'au cimetière. Une participation de 54 % de la facture va être prise en charge par le SDE 35.



Projets

SALLE DES FÊTES

Rénovation thermique, électrique, peinture et vitrification du parquet : la subvention au titre du programme « Ambitions Communes » a été accordée soit 31965€.

La première réunion de chantier a eu lieu le 4 décembre ; les travaux commenceront le 13 janvier pour durer jusqu'à la fin février 2025.

ÉGLISE

La centrale de commande doit être changée l'entreprise Bodet a fourni deux devis. Le choix sera fait au prochain conseil du 10 janvier.

L'entreprise Bodet est chargée de la préservation mécanique de la cloche nécessitant une réparation coût 2425,20€. Intervention prévue en février 2025.

CIMETIÈRE

Réflexion sur l'aménagement et l'entretien du cimetière. La commission cimetière étendue se réunira le 20 janvier 2025.

AIRE DE JEUX

L'aire de jeux près du plan d'eau n'était plus aux normes et son état de vétusté nous a conduit à la démonter.

La réflexion est bien avancée et le choix des devis sera proposé au conseil du 10 janvier pour présenter le projet au titre des subventions.

ILLUMINATIONS DE NOËL

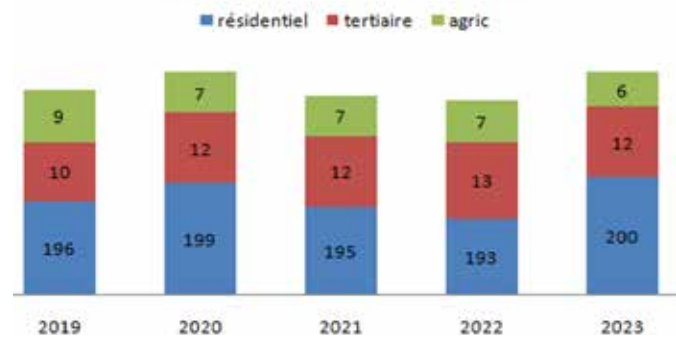
Nous avons complété les illuminations de Noël auprès de l'entreprise HTT : coût 3652,43€

Les illuminations ont été posées par Damien, notre agent, aidé de Loïc et Eric agents techniques de Sougeal.

Données de l'habitat sur notre commune

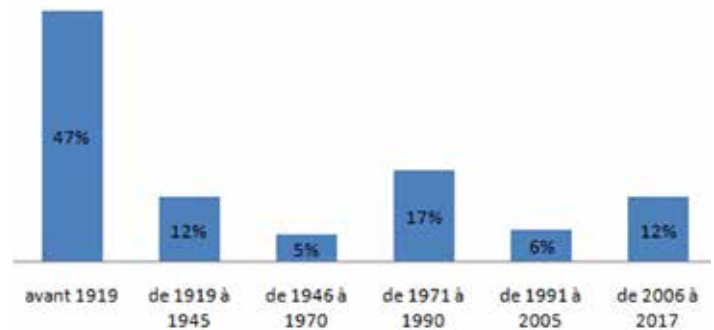
Répartition de l'Habitat

Sur la période de 2019 à 2023 la commune a vu une évolution de 3 sites : +4 en résidentiel, +2 en tertiaire et -3 en agriculture.



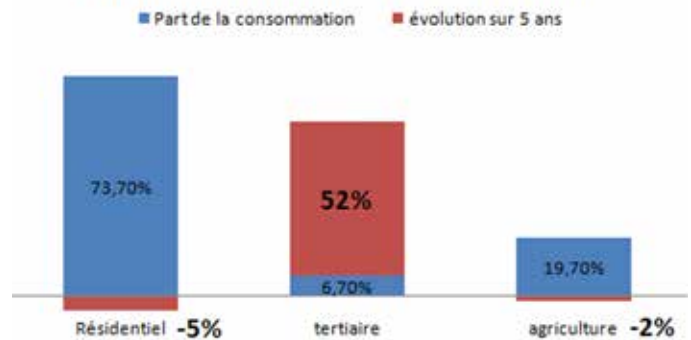
Répartition par période de construction

Le graphique sur la période de construction nous indique que ces dernières ont été pour la plupart construites avant 1919. Pour 70 % d'entre elles, la superficie est supérieure à 80 m²



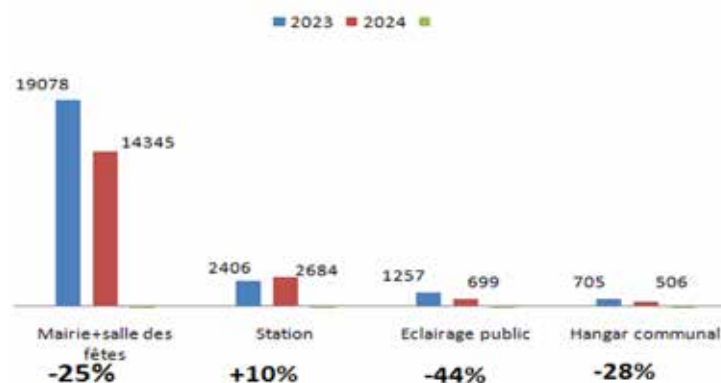
consommation électrique annuelle

En moyenne sur 5 ans, la consommation électrique sur tout le territoire communal a diminuée de 28 000 kwh. Mais sur le graphique on peut voir que ce résultat est en grande partie dû aux rénovations des maisons ! Il reste des efforts à prévoir sur les bâtiments administratifs et notamment ceux chauffés à l'électricité. La consommation moyenne des constructions est de 5356 kwh (4000 kwh sur le département)



Pour la Mairie (même période de 2023/2024) la baisse de la consommation totale a été de 1.39%

Comparaison de la consommation en kwh



Petite Enfance

En 2023 une réflexion a été engagée afin d'améliorer l'accueil des enfants de 0 à 4 ans.

Elle a donné lieu à l'ouverture le 25 mars 2024 d'un LAEP (Lieu d'accueil Enfants Parents) ainsi qu'à la rédaction d'un guide de la petite enfance disponible dans toutes les mairies de la communauté de communes.



PARTAGE AVEC SON ENFANT
Permanences sur rdv à Pleine Fougères et Dol de Bretagne

Notre secteur manque cruellement d'assistantes maternelles, si cette profession vous intéresse vous pouvez trouver des renseignements.

LAEP Tél. 06 40 28 20 75
laep@ccdol-baiemsm.bzh

<https://www.ccdol-baiemsm.bzh/lieu-daccueil-enfants-parents-laep/>

Jeunesse

En 2023 une vaste étude sur la vie des jeunes dans notre territoire a été entamée dont l'objectif est de recenser les désirs et les besoins de cette tranche d'âge (14 /25 ans).

En 2024 ce travail a été affiné en vue de proposer des réponses adaptées aux principaux problèmes soulevés : isolement, transport, manque de lieux dédiés, loisirs, formation et information.

Espace Jeunes

3 rue de Normandie - 35 610 Pleine-Fougères
Marie DIVET, Directrice : Tél. 06 81 64 67 69
ejpf@ccdol-baiemsm.bzh

Collecte des déchets

Les nouveaux calendriers de collecte des déchets pour 2025 sont désormais disponibles sur le site internet de la Communauté de communes.

Vous pourrez y télécharger le fichier dédié à votre commune sur cette page :

<https://www.ccdol-baiemsm.bzh/les-jours-de-collecte/>

Enfance

Les demandes pour la prise en charge des enfants en centres de loisirs ne cessent de croître et les structures en place ne peuvent pas toujours y répondre.

Le manque d'animateurs diplômés est une des raisons liées à ce problème, c'est pourquoi la communauté de communes a mis en place une formation locale à la formation d'animateur (BAFA). Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner.

PASSE TON BAFA! deviens animateur!

La Communauté de communes recrute des animateurs et finance la formation BAFA à hauteur de 80%. Le brevet d'animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'accueillir des enfants et des adolescents en Accueil de Loisirs.

BAFA HORS TERRITOIRE
9 stagiaires BAFA + 1 stagiaire BAFO
Sessions organisées en partenariat avec les mairies du territoire.

OUVERT À TOUTES DEMANDES D'EMPLOI JEUNES À PARTIR DE 16 ANS SCITÉS EN POSTE DANS LES COMMUNES...

Une formation BAFA tout près de chez toi!
La Communauté de communes propose des sessions de formation sur le territoire.

BAFA TERRITOIRE COMPLET
20 stagiaires BAFA
Sessions de formation générale et Approfondissement organisées en deux semaines sur le territoire. Une participation de 500 € par session est demandée au stagiaire.

Du 11 au 18 février 2023 au Lycée Les Vergers à Dol de Bretagne

+ D'INFOS : Service Enfance-Jeunesse
Tél. 02 99 80 19 65 - online.maison@ccdol-baiemsm.bzh

Lecture publique

Un bilan concernant le fonctionnement des médiathèques de notre territoire a été effectué. Il en est ressorti des points positifs : richesse du catalogue grâce à la mise en commun des ouvrages, possibilité de rendre ou d'emprunter des ouvrages dans n'importe quelles médiathèques du territoire.

Cependant, certains points doivent être améliorés : la flexibilité des horaires, l'accès pour les personnes isolées, le renouvellement des bénévoles, la création de postes de professionnels.

Les élus travaillent à poursuivre l'amélioration de ce service qui permet à chacun d'élargir sa culture.

Accéder au portail du réseau des médiathèques
LIRE EN B@IE

<http://www.lire-en-baie.bzh/index.php>
Service Lecture Publique

Cécile Lebon-Bellanger,
Responsable de la coordination du réseau
Lire en Baie - Tél. 02 99 80 19 74

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes rassemble aujourd'hui 19 communes et 23 791 habitants. Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel est née de la fusion de deux anciennes intercommunalités.

Siège social : 17 rue de la Rouelle 35120 Dol de Bretagne – Tél. 02 99 80 90 57

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi ; 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi)

Festoy' Henwiel

2024 : DEUXIÈME ANNÉE DE LA RENAISSANCE DU COMITÉ DES FÊTES ET UN PROGRAMME DE MANIFESTATIONS PLUS FOURNI AVEC UNE ÉQUIPE SOUDÉE AUTOUR DE STÉPHANIE, LA PRÉSIDENTE.

24 février : Franc succès pour la première édition du carnaval de Vieux-Viel. Le soleil, les enfants et les parents étaient là pour ce rendez-vous costumé sur le thème des pirates, avec une parade sur char dans les rues de Vieux-Viel suivi d'un goûter.



21 avril : fête des voisins

La fête des voisins du 16 mai a permis aux vieux-viellois de se retrouver dans une ambiance de partage, festive et chaleureuse : après un repas sous chapiteau les animations pour tous, jeunes et moins jeunes, ont contribué au caractère intergénérationnel de la journée. Stéphanie Royer la présidente et son équipe avait insisté pour faire renaître le tir à la corde une « spécialité » de Vieux-Viel : à voir les visages réjouis des spectateurs et l'enthousiasme des tireurs et tireuses à la corde, ce fut un succès.



15 juin : feu d'artifice



C'est le retour du feu d'artifice après cinq années de somnolence. La préparation a mobilisé de nombreux bénévoles pour garantir un succès mérité.

Le feu de joie et la retraite aux flambeaux a ravi les plus petits et les grands. Le feu d'artifice a clos cette belle soirée sous les applaudissements des nombreux spectateurs.

27 juillet : Vide grenier/ concours de palets



Cette année, une fois encore le concours de palets a attiré de nombreuses équipes. Le vide grenier s'est déroulé près du plan d'eau.

31 août : Repas moules/ frites et bal populaire

Pour terminer l'été, le moules frites a connu une affluence de participants sous un chapiteau bondé dans une ambiance sympathique grâce à une organisation sans faille. Quoi de mieux pour terminer une belle soirée qu'un bal populaire

16 Novembre : repas des bénévoles

L'équipe de Festoy a voulu remercier les nombreux bénévoles autour d'un repas dans la salle de l'ancienne cantine : tous ont apprécié la tartiflette préparée, entre autres, par Stéphanie et Morgane.

DATES POUR 2025

8 mars : Carnaval, 27 avril : fête des voisins
14 juin : feu d'artifice, 26 juillet : concours de palets, 30 août : moules/frites

Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux-nés



Tous les deux ans nous accueillons les nouveaux habitants et les nouveaux nés.

Le 19 octobre 2024, nous avons conviés les nouveaux arrivants et les parents des nouveaux-nés à la salle des fêtes pour un moment de convivialité et de partage. J'ai souligné que le conseil et le personnel communal étaient tous au service pour accompagner les nouveaux

habitants dans leurs démarches. J'ai encouragé les nouveaux venus à rejoindre les associations communales qui ont toutes besoin de bénévoles sans que rien n'est possible.

Le pot de l'amitié a connu un beau succès au cours duquel les échanges se sont développés entre anciens et nouveaux habitants.



La cérémonie de la sainte Barbe, à Pleine-Fougères a mis à l'honneur plusieurs pompiers dont une nouvelle habitante de Vieux-Viel : Laetitia Fernandez.

Villager Voices

Les Villager voices ont donné un concert à l'église de Tremblay. Ils préparent leur prochain concert et se réunissent toutes les semaines pour répéter les chansons sous la direction de Mélanie Brugalé.

CCAS

18 décembre : 21 colis ont été distribués à nos concitoyens âgés de 80 ans et plus, moment privilégié qui permet de rompre l'isolement de certains et temps de partage et d'échange avec nos aînés les plus âgés.

Le CCAS a versé une subvention de 200€ au Club Loisirs et Amitiés pour le repas annuel du club.



Anciens combattants



Notre section des Anciens Combattants de Vieux-Viel et ses porte-drapeaux s'est rassemblée le lundi 11 novembre afin de commémorer l'armistice.

Lors de la cérémonie du 11 novembre Emma Fontenelle a lu une lettre d'Henry Floch, un des six « Martyrs de Vingré » fusillé pour l'exemple le 27 novembre 1914.



Cette année nos deux derniers combattants sont décédés : Jean Bazille et Jean Leporcq voici deux extraits de témoignages parus dans notre bulletin municipal.

Jean Bazille était le plus âgé de nos anciens combattants d'Algérie, il est décédé à 92 ans.



Jean fait partie des rappelés pour 6 mois le 14 mai 1956. Il traverse la Méditerranée sur le « Pasteur », débarque à Alger et part rejoindre son affectation sur le piton à Oran : Il tient une position avec ses camarades : ils sont constamment sur le qui-vive en attente d'une attaque des fellaghas toujours imprévisible.

Il a failli « y passer » lors d'une attaque qui a fait trois morts. Pour la fin de ses six mois en Algérie, il a fini son temps à la cantine de la compagnie où c'était

« plus calme ». A son retour le 14 novembre 1956 en France, l'adaptation n'a pas été simple.



Jean Leporcq est décédé à 88 ans. Il est appelé en juillet 1956, et part en train jusqu'à Marseille.

Jean était maçon dans le civil il est affecté dans le génie civil. Il participe à plusieurs opérations notamment pour défendre les fermes des colons.

Jean est resté 17 mois sans rentrer en France pour une permission, le retour en Algérie n'est pas facile les opérations sont plus dangereuses.

Il est témoin de la vie des villageois des mechtas, souvent des Kabyles « une autre civilisation » dit-il. A la fin de son temps, Jean a failli rempiler dans le sud mais ça ne s'est pas fait, il rentre en octobre 1958, le retour à la vie civile n'est pas simple pour lui aussi.

Club loisirs et amitiés

Sous la houlette de Marie Thérèse Bouvier, le club Loisirs et Amitiés continue d'animer l'association entre pique niques, concours de belotte, loto et repas.



«Dimanche 24 novembre, le Club Loisirs et Amitiés de Vieux-Viel s'est réuni à la salle des fêtes pour le repas annuel dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

La présidente Marie-Thérèse Bouvier a remercié les bénévoles et les membres du bureau pour la préparation et l'organisation de ce moment de convivialité. Elle a félicité les jeunes serveurs : Laetitia, Laureene et Bertrand. Nous avons chanté pour les anniversaires d'Anna Rondin, 90 ans, Henri Brard, 80 ans Henri Nérambourg, 70 ans (excusé).»



Association de pêche Etang du Bois Joli

Ludovic Loison et son équipe anime l'étang du Bois Joli avec ses lâchers de poissons pour satisfaire les nombreux pêcheurs qui apprécient le calme et le cadre du plan d'eau.

DATES POUR 2025 :
1^{er} mars : ouverture de la pêche
29 mars : concours de pêche
6 juillet : repas

ACCA

L'association de chasse, comme de coutume, a organisé plusieurs battues pour limiter les dégâts aux cultures occasionnés par les sangliers et chevreuils.

DATES (À PRÉCISER) POUR 2025 :
mi-avril : collation, AG : juin

Amicale don de sang bénévole de Pleine-Fougères

Don de sang, don de plasma : nous avons tous un rôle à jouer pour sauver des vies !

DON DE SANG :

Qui soigne-t-on grâce à votre don du sang ? Les personnes atteintes de maladies du sang, qui subissent des traitements lourds (chimiothérapie), mais aussi les victimes d'hémorragie à la suite d'un accident, d'une chirurgie ou d'un accouchement par exemple.

Pour faire un don, s'inscrire au préalable sur **dondusang.efs.sante.fr** ou sur l'appli « Don de sang ».

Il faut peser + de 50kg et avoir entre 18 et 70 ans. Donneurs de groupe O : vos globules rouges sont particulièrement recherchés car ils peuvent être transfusés à un très grand nombre de patients.

DON DE PLASMA :

L'EFS nous sensibilise particulièrement au don de plasma pour soigner les hémophiles (trouble de la coagulation), les grands brûlés, les enfants atteints de déficit immunitaire, les personnes polytraumatisées..

Notre amicale a mis en place un covoiturage depuis Pleine-Fougères pour le don de plasma à la maison du Don de Rennes. Contact : Nicole (06 80 53 67 53) pour vous joindre à notre équipe de joyeux donateurs du canton de Pleine-Fougères et partager un transport en toute convivialité.

Les patients comptent sur vous !

Marcel Duchemin



CALENDRIER DES COLLECTES DE SANG 2025 POUR PLEINE-FOUGÈRES
Vendredi 28 février, Mercredi 21 mai,
Mardi 29 juillet, Lundi 8 décembre
Horaires : 14h30-18h20

Solidarité-Entraide Pleine-Fougères

Cette association créée le 3 avril 1987 continue ses actions à la demande des services sociaux et des mairies.

A la suite de la dernière assemblée générale la commune de Pleine-Fougères a repris le local et a assuré le déménagement avec les bénévoles, les employés communaux et le matériel de transport nécessaire.

Un tri a été fait pour ne garder que du matériel ménager qui a été stocké dans un autre lieu provisoire.

A préciser que le linge et vêtements ont été évacués au point relais, n'ayant plus de demande.

Merci à toutes et tous pour cette journée d'entraide.

Bien solidairement

Marie-Thérèse Duchemin



La gestion de l'eau dans nos communes rurales

La gestion de l'eau est un défi central pour toutes les communes de France. Entre les besoins des habitants, les activités agricoles et la préservation des milieux naturels, il est essentiel d'adopter des pratiques durables pour garantir une ressource en eau de qualité, en quantité suffisante tout en préservant les écosystèmes.

Le constat :

Le département puise principalement son eau dans les rivières, les retenues naturelles et les nappes phréatiques. Ces ressources, bien que renouvelables, sont confrontées à des menaces croissantes :

La pollution diffuse : L'usage intensif d'engrais et de pesticides dans les activités agricoles est une cause majeure de dégradation de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Cette contamination peut entraîner des dépassements des seuils sanitaires pour l'eau potable.

Le changement climatique : Les périodes de sécheresse, même si elles sont rares en Bretagne, réduisent les débits des cours d'eau et compromettent le renouvellement des nappes phréatiques. Les étiages prolongés accentuent la vulnérabilité des milieux aquatiques.

La pression démographique et les infrastructures

vieillissantes : Certaines communes rurales comme la notre doivent faire face à des réseaux d'eau et d'assainissement qui sont déjà anciens et qui pourraient être responsables de fuites et de risques de contamination.

Des projets, des idées :

L'eau potable qui arrive à nos robinets est acheminée par le Syndicat du bassin versant du Couesnon. Sur le site du SAGE on peut constater que la zone de captage sur laquelle se situe Vieux Viel (bassin du Chenelais) est



une zone où l'eau est de bonne qualité. Afin d'assurer une disponibilité en eau suffisante sur le réseau, un nouveau point de captage des eaux de Villecarter est prévu et pour assurer une bonne qualité de l'eau, une gestion responsable est nécessaire dans les champs bordant ce point de captage.

Afin de vérifier l'état de notre **réseau d'assainissement collectif**, la commune a signé une convention avec le département. Un technicien interviendra en 2025 pour inspecter le réseau et préconiser les éventuels travaux à prévoir.

Le bon état des installations d'**assainissement non collectif** est également indispensable pour s'assurer de ne pas polluer les sols et donc l'eau que nous buvons.

Des initiatives personnelles ou collectives peuvent également contribuer à la bonne gestion de l'eau :

La récupération des eaux de pluie pour tous les usages non-potable comme l'arrosage des jardins ou l'alimentation de la chasse d'eau ainsi que de la machine à laver réduit considérablement la consommation d'eau potable. On peut même se passer totalement d'eau dans les WC en installant des toilettes sèches.

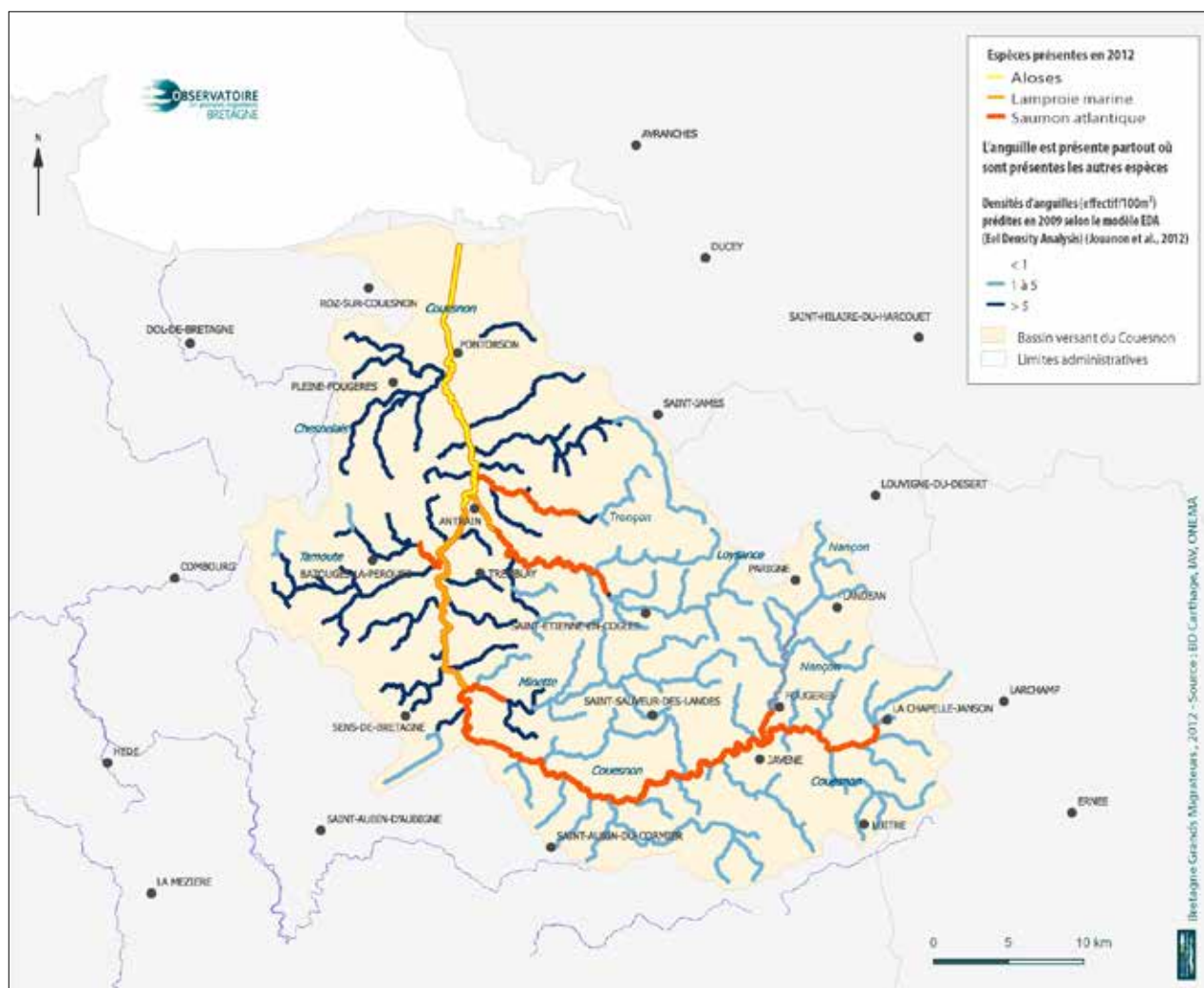
Dans nos jardins, le **compostage** qui en plus de réduire



les déchets dans nos poubelles est le meilleur moyen pour nourrir le sol. Le **paillage** des plantations qui limite énormément l'évaporation de l'eau au pied des plants.

A l'image du chemin qui fait le tour de l'étang de Villecarter, ou de l'aménagement des marais de Sougéal nous pourrions imaginer de créer des **sentiers sur les berges** de nos ruisseaux afin de sensibiliser chacun à l'importance de cette ressource de vie.

L'eau est un bien commun et vital, sa gestion est l'affaire de tous les habitants.



Figures féminines célèbres

Nous avons honoré nos deux derniers anciens d'Algérie ; cependant les femmes qui ont tenu un rôle important lors des guerres ont démontré leur force de caractère. Voici quelques figures féminines célèbres ou moins connues qui répondent bien à la chanson de Jean Ferrat inspirée par un poème de Louis Aragon « La femme est l'avenir de l'homme ».



Marie Curie a déjà reçu deux prix Nobel lorsque la guerre éclate : une moitié du prix Nobel de physique conjointement avec son époux Pierre Curie, et le prix Nobel de chimie en 1911 pour ses recherches sur le polonium et le radium.

Elle participe à la conception d'unités chirurgicales mobiles de radiologie, surnommées « petites Curie » par les soldats. Marie Curie installe également 250 postes fixes de radiologie dans des hôpitaux et forme 150 aides radiologistes.

A partir de 1916, après avoir obtenu le permis de conduire, elle part elle-même sur le front, où elle rejoint sa fille tout juste âgée de 18 ans. Plus d'un million de blessés ont été secourus par ses installations.

Frida Kahlo, icône de l'art mexicain, a fait de sa souffrance un moteur de sa création. Sa vie a été frappée par le malheur, entre un terrible accident qui la laisse meurtrie, son mariage houleux avec l'artiste Diego Rivera et son impossibilité à devenir mère.

Son style naïf est avant tout celui d'une femme libre, engagée et inspirée par les traditions populaires de son pays. Son langage – proche à certains égards de celui des surréalistes – mêle des références biographiques et des éléments symboliques ou oniriques.

L'autoportrait est un de ses sujets de prédilection, faisant de son œuvre l'expression d'une infinie résilience. Ses tenues, sa maison bleue, ses collections d'objets folkloriques font aussi partie intégrante de son univers artistique éclatant de couleurs et célébrant la culture mexicaine.



Louise Michel naît en 1830 en Haute-Marne d'un fils de châtelain et de sa servante. Elle grandit dans un milieu voltairien où elle reçoit une éducation libérale et une bonne instruction.

Elle devient enseignante en 1852 elle enseigne selon les principes républicains. Louise Michel pense que **l'émancipation du peuple** passe par l'accès à **l'instruction et à l'éducation**.

Pendant **la Commune**, Louise Michel est à la fois combattante, ambulancière et propagandiste. En 1873, elle est condamnée à être déportée **en Nouvelle-Calédonie**. Elle assimile les dialectes, les chants, les mœurs canaques et transmet son savoir. Elle soutient la population dans sa lutte pour l'indépendance.

Louise Michel rentre à Paris en 1880. Elle y milite pour le **droit des femmes**.



Jeanne d'Arc, née vers 1412 à Domrémy, village du duché de Bar (actuellement dans le département des Vosges en Lorraine), et morte sur le bûcher le 30 mai 1431 à Rouen, capitale du duché de Normandie alors possession anglaise, est une héroïne de l'histoire de France, cheffe de guerre et sainte de l'Église catholique, surnommée posthument « **la Pucelle d'Orléans** ».

Au début du XV^e siècle, cette jeune fille d'origine paysanne affirme qu'elle a reçu de la part des saints la mission de délivrer la France de l'occupation anglaise.

Capturée par les Bourguignons à Compiègne en 1430, elle est vendue aux Anglais. Elle sera brûlée vive en 1431 après un procès en hérésie conduit par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais.

Béatifiée en 1909 puis canonisée en 1920, Jeanne d'Arc devient une des deux saintes patronnes secondaires de la France en 1922.





Simone Veil s'est imposée comme l'une des personnalités préférées des Français. De retour des camps d'Auschwitz et de Bergen-Belsen en mai 1945, elle est sauvée du désespoir par son courage et sa détermination.

Après une carrière dans la magistrature, en 1974, elle devient du jour au lendemain la femme politique française la plus célèbre et la plus populaire, réussissant à faire adopter en tant que ministre de la Santé la loi qui porte son nom, relative à l'interruption volontaire de grossesse.

Figure emblématique de l'action des femmes, elle a occupé dans l'administration comme en politique des postes jusque-là inaccessibles aux femmes

Le 1^{er} décembre 1955, une femme de 42 ans rentre chez elle après une rude journée de travail, à Montgomery (Alabama). **Rosa Parks** s'assied à l'arrière du bus, dans la section réservée aux Noirs. Au fil des arrêts, le véhicule se remplit, la partie avant réservée aux Blancs est bondée. Le chauffeur stoppe et décide de déplacer le panneau qui marque la séparation, intimant brutalement aux Noirs assis de céder leur place aux Blancs. « Bouge, la négresse ! » ordonne-t-il à Rosa, qui refuse de se déplacer.

L'injustice subie par Rosa Parks, c'est l'humiliation de trop ! Elle devient le symbole de la rébellion contre le racisme. Le boycott dure, coûte que coûte, 381 jours, Rosa Parks entre dans l'histoire comme « la femme qui a dit non ».



Malala Yousafzai est devenue un symbole international de la lutte pour l'éducation des filles après avoir été attaquée en 2012 en raison de son opposition aux restrictions imposées par les talibans concernant l'éducation des filles dans son pays, le Pakistan.

L'attaque à mains armées des talibans contre Malala, le 9 octobre 2012, alors qu'elle rentrait de l'école avec ses amis, a été condamnée par le monde entier. Au Pakistan, plus de deux millions de personnes ont signé une pétition en faveur du droit à l'éducation, et l'Assemblée nationale a ratifié la première loi sur l'éducation gratuite et obligatoire du pays.

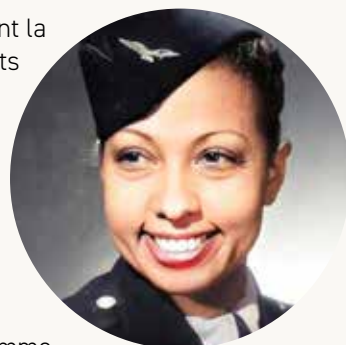
En décembre 2014, elle est devenue la plus jeune lauréate à recevoir le Prix Nobel de la paix. En 2017, le Secrétaire général António Guterres a nommé Malala Messagère de la paix pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance de l'éducation des filles.

Joséphine Baker, est une , danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine, née le 3 juin 1906 à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) et morte le 12 avril 1975 à chanteuse (France).

Vedette du music-hall et icône des années folles, elle devient française en 1937. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle est une honorable correspondante des services secrets français.

Elle utilise ensuite sa grande popularité au service de la lutte contre le racisme et pour l'émancipation des Noirs, en particulier en soutenant le mouvement américain des droits civiques. Le 28 août 1963, lorsque Martin Luther King prononce son discours *I have a dream* lors de la marche sur Washington elle se tient à ses côtés en uniforme de l'armée de l'air française et sera la seule femme à prendre la parole depuis le Lincoln Memorial.

En 2021, elle entre au Panthéon, devenant ainsi la sixième femme et la première femme noire à rejoindre le « temple » républicain.



A côté de ces grandes figures féminines, voici trois autres figures bretonnes



Maria Louyer, poétesse bretonne de langue gallo, née sur les bords de la Rance, tenait une ferme auberge à Bazouges la Pérouse en Ille-et-Vilaine. Elle a publié *Les arbres de la mer* et *Entre racines et arbres*.

LE BOIS FLOTTÉ

Chacun d'eux se targue de sa beauté
L'arbre dont tu fus branche ou écorce
Et l'océan râpant et polissant tes formes
A toi le seul mérite :
Docile à la vague.

Angèle Vannier passe sa petite enfance à Bazouges-la-Pérouse chez sa grand-mère, avant de rejoindre ses parents à Rennes à 8 ans, ville où elle fait ses études.

Alors qu'elle est étudiante en pharmacie¹, elle devient aveugle en 1938 à 22 ans, revient vivre à Bazouges-la-Pérouse.

Elle n'a alors cessé de soigner son mal par les mots. « *Je pris la nuit comme un bateau la mer* » dira-t-elle dans son recueil *Le sang des nuits*. Elle envoie ses poèmes au journal *Le Goëland* où elle est découverte par Théophile Briant (1891-1956)¹ qui l'encourage à libérer en elle un imaginaire celtique.



Anjela Duval écrivait dans l'un de ses poèmes « Mon métier a toujours été de couper les vers de terre, ». Celle qui n'aimait pas qu'on la considère comme poétesse a toutefois marqué de manière indélébile l'histoire bretonne !

Née, en 1905, (au Vieux-Marché), la Trégoroise d'origine paysanne a vécu sa jeunesse en compagnie de ses parents, dont le breton était la langue du quotidien.

Ayant refusé de se marier, elle se retrouve seule à leur disparition pour s'occuper de la petite ferme de Traoñ an Dour. Anjela se met alors à lire puis à écrire dans sa langue maternelle, chose qu'elle n'avait pas appris à faire à l'école car cela était proscrit...

Meilleurs Vœux

OMEGA **Stéphane GAUDIN**
SÉCURITÉ **Superviseur**

18, avenue Jean Jaurès - 35400 SAINT-MALO
 Tél. : 02 99 81 03 04
 Port. : 06 88 28 32 07 - Fax : 02 23 52 27 15
 Email : gaudin.stephane50@orange.fr
 AUT-035-2113-01-27-20140368568

S.A.R.L. ROYER MARTIAL

**PLACO - CLOISONS SÈCHES
 ISOLATION**

Le Bourg - 35610 **VIEUX-VIEL**

☎ 02 99 48 57 42 Fax 02 99 48 54 62
 📠 06 64 21 11 18 E-mail : martial.royer@orange.fr

R.C.S. Saint-Malo 432 274 868



travaux de couverture
 couverture zinguée isolation

Delalande cedric

ce.delalande@laposte.net
 La noë
 35610
 Vieux viel

06 72 69 48 55

LUDOVIC LEBAIL
 06 48 36 89 25
 16 LA LUZARDIÈRE
 35610 VIEUX-VIEL

**DÉRATISATION
 DE SINSECTISATION
 DE SINFECTION**

RATS, FRELONS, CAFARDS,
 CHENILLES PROCESSIONNAIRES...

STRACQUADANIO
 JEAN LUC

JLS MACONNERIE
 Travail de la pierre, enduits à la chaux et maçonnerie paysanne

Le Bourg
 35610 Vieux Viel
 02 99 48 68 61 / 06 11 37 30 39
 jlseq@orange.fr

PEDOLOGIE SERVICES
 ETUDES, PRÉLÈVEMENTS SOL

ISABELLE ODIC
 06 11 12 70 73 / 02 99 48 61 31
 isaodic@gmail.com

Christophe DARON
 paysagiste

06 20 64 11 30

terrassment, engazonnement, plantation,
 petite maçonnerie, clôture, terrasse, construction bois, entretien...

**LES JARDINS
 AR
 GWEZ
 X
 MARAÎCHERS**

Aziliz et Hugo, habitant de Vieux Viel, maraichers bio à Roz sur Couesnon vous proposent des paniers de légumes à deux pas de chez vous ! C'est simple, RDV sur notre site internet pour commander....

Aziliz et Hugo
 9 la chenolais
 35610 Vieux Viel
 0625340531

lesjardinsargwez.bzh

NICOLE Menuiserie

Menuiserie Int./Ext.
 Pose Cuisines et Salle de Bains
 Cloisons seches, bandes
 Restauration
 Meubles/Relooking
 Pose Parquet
 et Terrasses

NICOLE Jérôme
 2 la Noë 35610 Vieux-Viel
 06 70 99 47 20
 nicolejerome1973@gmail.com

flyhi
 PHOTOGRAPHIE

**Photographe
 Vidéaste
 Télépilote de
 drone professionnel**

Prise de vue
 intérieure, extérieure et aérienne

Evènements, mariages,
 propriétés à vendre, hôtels,
 chambres d'hôtes, gîtes,
 état des lieux.

Qualifié et enregistré DGAC

ALISON SHORE

☎ 06 04 17 94 33
 🌐 www.flyhi.fr
 ✉ alisonshore@orange.fr